



Visuel non contractuel



- Triple action : nettoyage, détartrage, désinfection.
- Compatible avec de nombreuses surfaces : inox, PVC, polyéthylène, polypropylène, verre, caoutchouc, aluminium et ses alliages.
- Homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 2030042.

CONDITIONNEMENT

Bidon 24 kg

MODE D'EMPLOI

Désinfectant dès 0,5%. Utilisation sur des surfaces préalablement nettoyées. Moussage (générateur de mousse, canon à mousse) : 2 à 4%. Température : ambiante. Temps de contact : 15 à 20 minutes. Rincer à l'eau potable. DLUD : 1 an après la fabrication.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser sur les sols résines et les métaux légers. Stocker dans des locaux ventilés et tempérés.

COMPOSITION

Agents de surface cationiques : moins de 5%. Agents de surface non ioniques : moins de 5%. Phosphates : 30% et plus. Désinfectants.

Biodégradabilité primaire supérieure à 90% en 28 jours et biodégradabilité ultime supérieure à 60% en 28 jours.

NORMES DESINFECTANTES

Conforme aux normes bactéricides EN 1040 (0,5% - 5 min - 20°C) et EN 1276 (1% - 20°C - 5 min). Conforme à la Réglementation Européenne pour la Production en Agriculture Biologique France (REPAB-F).

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES

Texture : liquide limpide moussant
Couleur : orange
pH : 1,9 (+/-0,2) à 1% à 20°C
Densité : 1,208 (+/-0,005) à 20°C
Solubilité : totalement soluble dans l'eau
Stabilité : La préparation est stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.
 Acide fort réagissant violemment avec les oxydants (hypochlorite de sodium

(avec formation de chlore, gaz toxique), permanganate, eau oxygénée, chromates, persulfates...), les sulfures (dégagement d'hydrogène sulfuré), toutes les bases (dégagement de chaleur), les carbures, l'aldehyde formique, les agent réducteurs, le fluor, les métaux (dégagement d'hydrogène, gaz inflammable), les matières inflammables...

LEGISLATION

Provoque des brûlures. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aerosols. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer

l'étiquette). Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec des denrées alimentaires.

N° d'urgence : Centre Anti Poison de Nancy 03 83 32 36 36
www.centres-antipoison.net/

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels et sur le site www.diese-fds.com



Réservé à un usage professionnel

La responsabilité d'Argos n'est engagée que pour les utilisations et préconisations mentionnées sur cette fiche et l'utilisation du produit dans son emballage d'origine.

ARGOS - BP 149
38093 Villefontaine Cedex

Différent pour vivre mieux